



éole-info

Energie éolienne: les faits N° 20 | Juin 2010

Veut-on tuer la croissance dans l'œuf?

Longtemps bloquée dans son développement, l'énergie éolienne connaît enfin, depuis quelque temps, un véritable essor en Suisse. Or voilà que des voix s'élèvent pour la freiner dans son élan au moyen de tout un arsenal législatif: interventions parlementaires, initiatives et autres démarches. Une certaine appréhension est bien sûr légitime, mais la peur d'une prolifération incontrôlée que d'aucuns brandissent est absolument infondée. Le risque est plutôt de tuer l'embryon dans l'œuf!

Une production multipliée par 2,5 d'ici six mois, une centaine d'installations mises en fonction dans quelques années: après une très longue gestation, l'énergie éolienne est enfin sur le point de passer la vitesse supérieure. Une perspective qui réjouit non seulement les professionnels de la branche mais aussi une nette majorité de la population. Cela se vérifie dans les sondages, les votations (à Zurich, à Winterthur et dans plusieurs communes sites) et sur le marché du courant vert.

Manœuvres dilatoires?

Malheureusement, des taux d'acceptation qui atteignent les 80% ne suffisent pas à éviter les conflits d'intérêts. L'utilité publique, la production de courant vert, qui répond à une demande réelle, la contribution à la sécurité d'approvisionnement et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre devraient contrebalancer l'impact visuel des éoliennes. Mais leur nouveauté dans le paysage et le nombre de croissant de projets annoncés ont libéré des craintes de

développement incontrôlé. Ici et là, on tente de resserrer le carcan législatif, en mobilisant différents instruments de la démocratie directe au service d'intérêts divers. Autorités et organisations ne cessent de réclamer une planification nationale de l'énergie éolienne. A cette revendication s'ajoutent des démarches entreprises dans plusieurs cantons de Suisse romande. Le Grand Conseil neuchâtelois a à peine rejeté un projet de loi visant à instaurer une concession pour l'exploitation du vent (voir **Eole Info N°19**) qu'une association lance une initiative pour faire voter le peuple sur chaque projet éolien (voir les **brèves**). Et le ministre jurassien de l'énergie souhaite que le canton puisse prendre d'office une participation dans chaque parc éolien mis en service sur son territoire. Faut-il y voir des manœuvres d'opposants fondamentalistes? Ce serait ex-

cessif. Même si la plupart de ces démarches relèvent de réactions démesurées, elles sont souvent l'expression d'une volonté légitime d'instaurer un contrôle démocratique de l'utilisation du vent comme ressource énergétique.

Le risque d'une surréglementation

L'enfer est pavé de bonnes intentions et même des démarches bien intentionnées peuvent concourir à tuer dans l'œuf l'embryon de croissance actuel. Une planification nationale? Elle empièterait sur les souverainetés des cantons, garantie par la Constitution. Le développement éolien prendrait un retard de dix ans. Des dizaines de votations cantonales sur l'éolien? Voilà une fantaisie qui coûterait cher aux contribuables et aux développeurs de projets. Une cantonalisation même partielle? De quoi faire fuir les investisseurs...

Face au risque d'une surréglementation, il vaut la peine de se pencher un peu plus sur les procédures en vigueur. Jusqu'à l'adoption du plan directeur cantonal – complet ou partiel – une multitude de possibilités de recours ou d'intervention est laissée au législateur, aux autorités, aux associations et aux particuliers. Après l'examen des données locales (vitesse du vent, raccordement au réseau, chemins d'accès) et des critères d'exclusion (périmètres protégés), il faut faire des études plus ou moins approfondies des effets sur la faune et la flore et modifier les projets en conséquence. A partir d'une certaine taille (5 MW), une étude d'impact sur l'environnement doit être menée.

Les autorités cantonales sont par ailleurs invitées à coordonner leur action avec les cantons voisins, alors que la planification des réseaux électriques exige elle aussi formellement une large collaboration. N'oublions pas enfin que les exploitants de parcs éoliens, s'ils veulent faire accepter leurs projets par la population, ont besoin d'un ancrage régional. Les plus-values potentielles pour l'économie locale sont importantes (voir **Eole Info N° 19**).

Les critères stricts en vigueur et les instruments de planification actuels garantissent un droit de regard important aux différents groupes d'intérêts. La législation laisse déjà aujourd'hui une grande marge de manœuvre aux pouvoirs publics pour imposer leurs exigences. L'expérience montre par ailleurs que les développeurs de projet cherchent eux-mêmes à coopérer étroitement avec les communes, la population et les organisations environnementales. Il apparaît clairement en effet qu'un projet ne peut être mené à bien que s'il bénéficie de la légitimité démocratique, d'une large assise et, souvent, d'une participation locale. On n'est pas prêt de voir, en Suisse, les éoliennes sortir du sol comme des asperges.

Un exemple concret: le projet d'extension du Gütsch

Markus Russi, d'EW Ursern, aurait bien aimé mener l'extension du parc éolien du Gütsch en collaboration avec ses collègues de la corporation d'Uri. Bien que la frontière entre la corporation d'Ursern et celle d'Uri coupe le parc éolien en deux, le chemin d'accès, par le tunnel et le col du Saint-Gothard, est le même pour toutes les éoliennes. Cela aurait permis de commander en une seule fois la grue et les véhicules spéciaux, d'où un gain d'efficacité pour le montage et la mise en service.

Mais voilà, la loi, le canton et le DDPS se sont associés pour tirer un trait sur la planification. Markus Russi a certes obtenu l'accord pour trois installations dans le plan d'affectation, mais il n'a reçu le permis de construire que pour deux éoliennes à cause d'un canon de fortification. Le nombre de MW autorisé (plan d'affectation) ne change pas: 3 x 0,9 MW. Avec l'éolienne déjà en place (0,6 MW) et les deux qui sont prévues sur le territoire de Göschenen, donc de la corporation d'Uri (2 x 0,9 MW), on obtient un total de 5,1 MW. De ce fait, le parc est soumis à l'obligation d'effectuer une EIE, même si l'on ne peut pas construire toutes les éoliennes prévues. En outre, les installations projetées sur le territoire de Göschenen doivent faire l'objet d'une fiche de coordination du plan directeur cantonal.

Markus Russi ne peut pas attendre que la corporation d'Uri puisse construire ses éoliennes car le matériel est commandé. En cas de report, il faudrait acquérir les installations plus tard, à un prix plus élevé et avec un délai de livraison indéterminé. Pour cette raison, deux éoliennes seront déjà montées en août.



Une extension qui rencontre des obstacles

Quatre questions à ...

Laurent Favre

*1972, conseiller national, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, député au Grand Conseil neuchâtelois de mai 2005 à novembre 2007, président de Suisse Eole



1. Certains craignent une prolifération incontrôlée des éoliennes sur les crêtes jurassiennes. Que pouvez-vous leur dire pour les rassurer?

Les recommandations fédérales s'appliquent et elles se fondent sur des critères stricts. La plupart des cantons concernés ont élaboré un concept éolien. Pour prendre l'exemple de Neuchâtel, celui-ci prévoit six sites favorables, pas un de plus. Les citoyennes et citoyens ont des possibilités d'opposition étendues et l'application des droits démocratiques rend impossible une prolifération sauvage en Suisse. Ajoutons à l'aspect institutionnel le fait que les développeurs sont des professionnels qui agissent de manière rationnelle.

2. Ne serait-il pas préférable de concentrer les éoliennes sur un ou deux sites particulièrement performants et faisant l'objet d'un consensus?

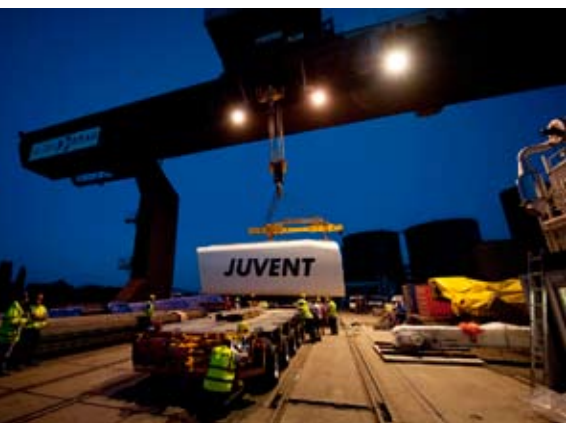
Tant pour des raisons de rentabilité que d'aménagement du territoire et d'impact sur le paysage, il est souhaitable de concentrer le développement éolien sur les sites les plus favorables. Une trop grande concentration irait cependant à l'encontre des souhaits de nombreuses collectivités locales qui visent l'autonomie énergétique. Or l'éolien est un élément incontournable de tels projets. La volonté de le développer sur son propre territoire est bien présente sur le terrain, il suffit d'aller dans l'Arc jurassien pour s'en rendre compte.

3. Les opposants disent souvent qu'il ne vaut pas la peine de développer l'énergie éolienne en Suisse car elle ne couvrirait qu'une toute petite partie des besoins. Qu'en pensez-vous?

Comme pour les économies d'énergie, les petits ruisseaux font les grandes rivières. De plus, la contribution potentielle de l'éolien est souvent minimisée par les opposants. N'oublions pas qu'une éolienne bien située peut approvisionner un millier de ménages: ce n'est pas rien! Dans certaines régions, la production éolienne suffirait à couvrir la consommation des ménages locaux. Tout potentiel mérite donc d'être exploité dans le respect de la nature et des paysages. L'éolien concourt à l'augmentation de la part indigène dans l'approvisionnement électrique de la Suisse.

4. Peut-on vraiment s'opposer à une initiative qui veut donner au peuple le droit de trancher sur les projets éoliens, à l'instar de celle qui a été lancée dans le canton de Neuchâtel?

Suisse Eole ne s'oppose pas au principe d'un vote. Le décret de protection des crêtes accepté en 1966 par le peuple neuchâtelois est toujours en vigueur. Mais nous souhaitons que les citoyennes et citoyens puissent s'exprimer sur des périmètres globaux. Nous ne tenons pas à ce que le peuple soit appelé à trancher sur l'emplacement de chaque turbine ni sur sa couleur ou encore sa marque...



Mt-Crosin: la plus puissante grue du monde



Un deuxième parc éolien dans le Jura fin 2011

éole-info

Brèves

NE: une initiative anti-éoliennes

Le peuple neuchâtelois pourrait bien être appelé à se prononcer sur le développement de l'énergie éolienne dans le canton. Une association a en effet lancé une initiative visant à soumettre au verdict populaire la modification du plan d'affectation cantonal intégrant les six projets éoliens retenus. Le texte va très loin car toute modification ultérieure, même mineure, devrait faire également l'objet d'une votation populaire. Sous couvert d'usage des droits démocratiques, les initiants cherchent en fait à retarder, voire paralyser le développement de l'énergie éolienne sur le sol neuchâte-

lois. Comme elle l'a affirmé dans un communiqué lors du lancement de l'initiative, Suisse Eole reste confiante dans la sagesse des citoyennes et des citoyens. Ceux-ci sont dans leur majorité conscients que l'éolien représente le plus grand potentiel d'énergie renouvelable du canton. Les autorités l'ont elle-même reconnu en affirmant, dans le concept présenté en octobre 2009, que 20% de la consommation d'électricité du canton pourrait être couverte par cette source.

● [Communiqué de presse de Suisse Eole](#)

BE: l'extension a commencé au Mont-Crosin

Vous auriez toujours voulu assister un montage d'une éolienne? C'est le moment rêvé! Des visites sont organisées sur le chantier de l'extension du parc éolien du Mont-Crosin. Des spécialistes informent les visiteurs sur les travaux en cours, tous les jours ouvrables

de 10h à 16h. En outre, les CFF proposent un billet combiné qui rend le prix du voyage intéressant si l'on utilise les transports publics.

● [Infos sur le montage](#)

VD: concept éolien approuvé

Le canton de Vaud souhaite doubler sa production d'électricité grâce à l'éolien, ce qui permettrait d'alimenter tous les ménages vaudois avec du courant indigène.

Des zones d'exclusion et des secteurs d'investigation ont été défini sur la base de critères comme l'existence d'études sur les conditions de vent, l'accessibilité, les possibilités de raccordement au réseau électrique, les périmètres protégés ou encore la proximité d'habitations. Les zones d'exclusion sont les agglomérations, les

sites naturels ou historiques protégés et les rives des lacs. Les secteurs d'investigation, où l'implantation d'éoliennes est encouragée, sont situés dans le Jura et le Gros-de-Vaud, mais également au Pied du Jura et à Lavey, dans le Chablais.

Le concept éolien vaudois a été soumis à l'Office fédéral du développement territorial. Si celui-ci donne son aval, le concept sera intégré au plan directeur cantonal dans les mois à venir.

● [Pour en savoir plus](#)

JU: le 2e parc éolien du canton mis en chantier au Peuchapatte

Le développement éolien connaît un coup d'accélérateur dans le canton du Jura: quelques mois après l'inauguration officielle d'un premier parc éolien à Saint-Brais. Le groupe Alpiq a en effet démarré le chantier des trois éoliennes qui s'élèveront à proximité du hameau du Peuchapatte, sur la commune de Muriaux. Le permis de construire, demandé en été 2009 après le classement du site comme prioritaire sur le plan cantonal, a été délivré en mai 2010. Le parc, pleinement appuyé par la population et les autorités locales,

se composera de trois Enercon E-82 totalisant une puissance installée de 6,9 MW. La production attendue, 12 millions de kWh, correspond à environ 10% de la consommation d'électricité des ménages du canton. Les installations seront raccordées par des lignes souterraines à la station de transformation du Noirmont, qui assurera la connexion avec le réseau à moyenne tension des Forces Electriques de La Goule.

● [Communiqué de presse d'Alpiq](#)



Thomas Leitelin, militant pro-éolien argovien



St-Brais: inauguration au son du cor des Alpes

Journée mondiale du vent sur le Heitersberg

La 2e Fête du Vent au Heitersberg, organisée par l'Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Argovie, a fait mieux que confirmer le succès de la première édition. Quelques personnalités ont pris la parole (Doris Stump, Ulf Bossel, Günther Ratzbor entre autres), mais le clou de la manifestation, qui a eu lieu le 12 juin à l'occasion de la Journée mondiale du vent, a été la petite foire écologique. Quelque 250 personnes se sont rendues sur le Heitersberg, près de Remetschwil (AG), où l'association IG Wind plus projette d'installer une éolienne de 2 MW grâce à une participation citoyen-

ne. La demande de permis de construire doit être déposée cet été. La Journée mondiale du vent a mobilisé des milliers de personnes participant à quelque 210 manifestations dans 26 pays, de l'Argentine à la Norvège en passant par le Canada ou encore le Japon. Journées portes ouvertes, séances d'information, expositions mais aussi compétitions sportives et concours de photo ont émaillé cette journée.

- www.windenergie-heitersberg.ch
- www.globalwindday.org

Le parc éolien de Saint-Brais est inauguré

7 mai 2010. Il ne reste pas une place à bord des bus au départ de Delémont. Tout le monde veut monter à Saint-Brais, à l'inauguration des deux «Grandes Dames»: journalistes, curieux, actionnaires et coopérateurs de l'ADEV, la société à l'origine du projet, qui possède et exploite le plus récent parc éolien suisse. Le dernier kilomètre se fait à pied. Les deux éoliennes saluent majestueusement les visiteurs qui affluent. Il en vient de toute la Suisse, mais surtout du canton du Jura (comme le ministre Laurent Schaffter), des Franches-Montagnes (tous les maires sont venus) et du village même. En tout, quelque 300 curieux venus admirer ces symboles d'un nouvel âge énergétique.

Il a fallu pas moins de sept ans de planification et de développement pour que le premier parc éolien du canton du Jura voie le jour. Par contraste, le montage final n'a pris que quatre semaines. Mais le chantier a tout de même duré un bon semestre, avec l'aménagement des chemins d'accès, le renforcement du réseau électrique et le coulage des fondations avec du béton livré à la minute près. Plusieurs entreprises jurassiennes ont participé aux travaux et ont apporté leur savoir-faire. La mise en service a eu lieu quelques jours après le montage. Et depuis lors, le vent est moissonné à Saint-Brais: durant les six premiers mois, la production a dépassé toutes les prévisions.

Les participants ont pris place sous une grande tente, accueillis en musique par la fanfare de Saint-Brais / Montfaucon / Les Enfers et par le quatuor de cors des Alpes jazzy DACOR de La Chaux-de-Fonds. Le maire Frédy Froidevaux n'a pas caché son enthousiasme pour l'énergie éolienne. Il s'est fait le porte-parole de la fierté de ses concitoyens devant les deux Grandes Dames, comme on les surnomme au village, quand bien même les émissions sonores et l'impact visuel des nouvelles venues ont demandé un temps d'adapta-

tion (voir l'interview ci-contre). Robert Horbaty, président d'ADEV Windkraft AG, a promis aux riverains de poursuivre les efforts en vue de réduire le bruit: «Nous vous prenons au sérieux!», a-t-il assuré. Le ministre Laurent Schaffter a annoncé la construction de nombreuses autres éoliennes, tout en soulignant que le canton garde la maîtrise du jeu. Rudolf Rechsteiner, président de la coopérative ADEV, a encouragé l'assistance à poursuivre la route vers une révolution énergétique. En guise de clin d'œil, il a affirmé qu'en tant que Bâlois, il était plutôt favorable à l'idée que des Zurichois payent pour de l'électricité consommée dans le Jura. Bruno Hürlimann, membre de la direction d'EWZ et acheteur du courant vert produit à Saint-Brais, a quant à lui souligné l'engagement du distributeur des bords de la Limmat dans d'autres projets éoliens.

La Coopérative ADEV s'est fait un nom en exploitant toujours avec succès diverses sources d'énergie renouvelable en appliquant trois grands principes: respect de l'environnement, décentralisation et participation citoyenne. Le parc éolien de Saint-Brais illustre parfaitement cette démarche: 3,5 millions de francs ont été souscrits, auprès d'un large public, sous forme d'actions d'un minimum de 3000 francs. Le moment le plus fort de l'inauguration a été la pose, sur le socle de l'une des tours, d'une plaque portant les noms de tous les souscripteurs. Le lendemain, la population était invitée à découvrir les installations en compagnie de spécialistes prêts à répondre à toutes les questions. En résumé, deux jours pour mieux comprendre et connaître une énergie propre et inépuisable.



Frédéric Froidevaux, un maire dans le vent



Eole dans le Jura: une tradition pluriséculaire



Tout savoir sur la RPC en Europe

Frédéric Froidevaux : «Mieux que nos 3600 véhicules par jour!»

Frédéric Froidevaux, maire de Saint-Brais et partisan de la première heure du parc éolien, n'a rien perdu de son enthousiasme. Il tire un bilan positif des six premiers mois d'exploitation: les erreurs de jeunesse sont corrigées et les finances de la commune ont changé de couleur.

A peine plus d'un semestre s'est écoulé depuis la mise en service des deux éoliennes de Saint-Brais et la commune projette déjà un second parc, au lieu-dit Le Ban. Où en êtes-vous aujourd'hui?

Une séance d'information pour la population aura lieu lundi 5 juillet. Nous discutons aussi avec les communes voisines. Pour ce deuxième projet, nous avons reçu des propositions plus qu'alléchantes, financièrement parlant. Si nous avons choisi celle des Services industriels de Genève (SIG) et de RenInvest, ce n'est pas parce qu'ils mettaient plus d'argent sur la table, mais parce qu'elle avait un caractère plus durable. Nous voulons un partenariat sur le long terme.

Malgré les polémiques, vous n'êtes donc pas dégoûté de l'éolien?

Bien au contraire. Les problèmes que nous avons eu dans les semaines qui ont suivi la mise en service sont dus au fait que l'exploitant a voulu aller un peu trop vite en besogne. Au lieu de lancer tout de suite les deux machines à plein régime, il aurait fallu y aller plus progressivement. C'est clair que les deux «Grandes Dames» ont changé notre environnement et ont nécessité pas mal de réglages. Il y a eu une période d'essai et j'ai aussi passé quelques mauvaises nuits. Mais maintenant, ça fonctionne. Dès 22 heures, la puissance des deux éoliennes est réduite à 1,5 MW. On peut dire que cela fait beaucoup de bruit quatre ou cinq jours par mois, quand le vent souffle du sud-est. Cela change nos habitudes parce qu'auparavant on ne l'entendait pas. Mais ça reste nettement moins bruyant que les 3600 véhicules, dont 10% de poids lourds, qui traversent le village chaque jour.

Concrètement, qu'est-ce que ces deux éoliennes apportent à votre commune?

Après des années de déficit et de peine à nouer les deux bouts, Saint-Brais est enfin de nouveau dans les chiffres noirs. Notre village est confronté à des problèmes que beaucoup d'autres communes rurales connaissent. Ce n'est pas à cause des éoliennes que les restaurants ont fermé mais parce que les propriétaires sont décédés... Maintenant, les éoliennes insufflent un certain dynamisme. Elles attirent les visiteurs et certains agriculteurs ont des projets de tourisme rural. Et elles sont devenues notre baromètre: suivant d'où vient le vent, on sait qu'il va y avoir de l'orage.

D'après certains opposants aux éoliennes, l'arrivée de celles-ci aurait coupé le village en deux camps. Qu'en pensez-vous?

Dans les semaines qui ont suivi la mise en service, on peut dire que le village était partagé entre les patients et les impatientes: certains voulaient qu'on résolve les problèmes sur l'heure, d'autres comprenaient qu'il faudrait un peu plus de temps. D'une manière générale, il y a des gens qui sont plus ou moins ouverts au changement, à l'innovation. Des divergences, il y en a dans toutes les communes. Et nous avons des gens qui sont intéressés à venir s'établir à Saint-Brais, en connaissance de cause. Plusieurs maisons sont en construction ou en rénovation.

Une vieille tradition

Dans les Franches-Montagnes, les éoliennes se situent dans le prolongement d'une tradition d'exploitation de l'énergie du vent qui s'était interrompue avec l'industrialisation. Les archives de l'Evêché de Bâle attestent la présence d'un moulin à vent à Muriaux en 1575. Et une photo de 1910 montre une éolienne faisant tourner une petite scierie aux Bois. Qui a dit que les éoliennes n'appartenaient pas à la culture industrielle de la Suisse?

Nouvel annuaire du Bundesverband WindEnergie

Le nouvel annuaire du Bundesverband WindEnergie, l'Union fédérale de l'énergie éolienne, offre un aperçu complet du marché et des nouvelles technologies de l'industrie éolienne allemande. Il montre que l'énergie éolienne dispose encore d'un potentiel considérable dans le pays, que l'on pourrait notamment exploiter grâce à des éoliennes plus hautes. Cependant, l'application de ces nouvelles technologies est bien souvent freinée par les milieux politiques et les autorités. Le repowering, (remplacement d'anciennes installations par des installations modernes de la catégorie des multimégawatts)

offre de nouvelles possibilités de développement même là où l'éolien est déjà bien implanté. L'annuaire présente l'état actuel de la planification offshore en mer du Nord et en mer Baltique et contient en outre un aperçu complet de la branche, des fiches techniques signalétiques très bien faites sur de nombreuses installations ainsi que les résultats d'exploitation de plus de 1500 éoliennes en Allemagne.

● Wind Energy Market 2010 (disponible en anglais et en allemand); 277 pages, prix: Fr. 85,50 plus TVA et expédition, commandes pour la Suisse: info@ee-news.ch

AG 2010: adaptation des cotisations des entreprises

Suisse Eole a tenu son assemblée générale 2010 le 26 mai à Soleure. Dans son allocution de bienvenue, le président Laurent Favre a rappelé aux quelque 40 participants que la croissance, certes réjouissante, du nombre de projets éoliens s'accompagne d'exigences accrues. Face aux critiques de plus en plus vives, une planification rigoureuse et un dialogue avec tous les acteurs sont plus que jamais les clés de la réussite de tout projet éolien. Le président et le directeur Robert Horbaty ont mené tambour battant une assemblée qui a vu tous les objets – rapport annuel, comptes et modification des statuts et du droit de vote – acceptés à l'unanimité.

Comme on s'y attendait, la proposition d'adapter les cotisations a été débattue. La poursuite du programme SuisseEnergie n'ira vraisemblablement pas sans une diminution des moyens financiers consacrés à la promotion de l'énergie éolienne. Pour faire face à ses obligations qui, elles, ne diminueront pas, Suisse Eole devra donc trouver de nouvelles ressources. Dès 2011, les membres de l'association seront donc invités à verser une cotisation de base qui sera complétée par des montants supplémentaires liés aux réalisations. Avec cet appui, Suisse Eole pourra remplir sa mission de promotion et de lobbying en gardant des finances saines. Un appel a été lancé à la Confédération, représentée par l'OFEN, pour qu'elle continue à promouvoir activement l'exploitation de l'énergie du vent et qu'elle se donne les moyens d'une véritable politique énergétique.

L'assemblée a pris connaissance de deux démissions du comité: Martina Frey, élue en 2003 alors qu'elle était chef de projet chez MétéoSuisse, a fait profiter Suisse Eole pendant sept ans de ses connaissances et de sa vivacité d'esprit. Elle a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Paolo Rossi, entré au comité en 2009 en tant que représentant de la société RENInvest, s'est engagé dans le dialogue diplomatique avec les organisations environnementales et a participé avec un grand sens politique à la recherche de solutions à des questions stratégiques. Lui aussi a changé d'orientation et va diriger une entreprise active dans l'énergie solaire. Que tous deux soient cordialement remerciés du travail accompli et de leur dévouement.

Le successeur de Paolo Rossi est Claudio Zanini, directeur général de RENInvest et, à ce titre, responsable de nombreux projets éoliens en Suisse. Il a été élu au comité à l'unanimité moins une voix. Tous les autres membres, ainsi que le président, ont été réélus sans opposition. Nous leur souhaitons une excellente collaboration et une année couronnée de succès.

La réunion annuelle des membres de Suisse Eole s'est poursuivie par trois exposés: Beat Jans, nouveau représentant bâlois au Conseil national et responsable des questions politiques de Pro Natura, s'est posé la question des rapports entre l'énergie éolienne et la protection de la nature: ceux-ci doivent-ils prendre la forme d'un duel ou d'un duo? Selon un récent sondage, une majorité penche pour la résolution du conflit d'intérêts. Beat Jans a en outre souligné l'importance de la confiance mutuelle. Il voit encore une marge de progression dans les pratiques des planificateurs. Il a plaidé en outre pour une sanctuarisation des zones IFP, tout en appelant de ses vœux une convergence prochaine. Le débat qui a suivi a porté sur des sujets brûlants et a montré à quel point les solutions sont à portée de main lorsque l'on fait preuve de bonne volonté de part et d'autre. Le congrès organisé en commun par Pro Natura et Suisse Eole le 31 août prochain fournira l'occasion de poursuivre ce dialogue fécond (voir [lien](#)): à ne pas manquer!

Andreas Appenzeller, directeur de la coopérative ADEV, a remplacé au pied levé le maire de Saint-Brais Frédy Froidevaux, retenu par un empêchement de dernière minute. Il a présenté brièvement une vue d'ensemble de la planification de la réalisation et des premières expériences faites avec l'exploitation du parc éolien qui domine le village franc-montagnard (voir [l'article sur l'inauguration](#)). Quant à Robert Horbaty, directeur démissionnaire de Suisse Eole (voir [remerciements](#)), il a fait ensuite un tour d'horizon de l'énergie éolienne en Suisse et de ses effets non négligeables pour l'économie, depuis les premiers balbutiements jusqu'aux perspectives de développement de la décennie à venir.

A l'issue de ces débats passionnants, les participants à l'AG 2010 ont pu profiter de la douceur de la fin d'après-midi pour déguster un verre de neuchâtel, caressés par la douce brise qui soufflait sur les rives de l'Aar.

Parrainer une éolienne en un clic

Parrainer une éolienne en deux secondes? C'est possible en participant au concours de l'EWEA, la fédération européenne de l'énergie éolienne. Un clic de souris et vous voici parrain ou marraine d'une installation. Les personnes ayant un fort réseau social sur Internet seront avantagées.

«De l'air frais pour l'Europe» ou, en VO, «Give Europe a breath of fresh air»: tel est le slogan choisi par l'EWEA, la fédération européenne de l'énergie éolienne, pour promouvoir cette source d'énergie propre, rentable et indigène. Clin d'œil: sur les bannières, annonces et cartes postales, les habituelles éoliennes sont remplacées par des emballages de gomme à mâcher ou des tubes de dentifrice. Tout ce qu'il faut pour s'assurer une haleine fraîche.

Le clou de cette campagne soutenue par Suisse Eole, c'est le concours «Parrainez une éolienne» (en anglais: «Adopt a wind tur-

bine»). Dans un premier temps, on devient en un clic de souris le parrain ou la marraine d'une éolienne européenne. Pour gagner le concours, il faut ensuite mobiliser le plus de monde possible autour de sa «propre» installation. A gagner: des voyages dans des villes du continent.

Un quart des éoliennes suisses sont encore «orphelines». Après un départ en fanfare, le soufflé est retombé. Montrons-nous dignes de notre tradition démocratique! Suisse Eole appelle les parrains et marraines d'éoliennes suisses à mobiliser leurs amis et connaissances. Ne pas oublier de confirmer l'inscription dans les 72 heures en cliquant sur l'e-mail reçu de «Fresh Air».

● [Lien vers la campagne](#)



R. Horbaty a monté la première éolienne de Suisse



潘家华所长与Robert Horbaty讨论

Robert Horbaty quitte la direction de Suisse Eole

N'allez surtout pas croire qu'il prend sa retraite! Mais après douze années à la tête de Suisse Eole, émaillées de bonnes idées, de propositions fructueuses et de projets menés à bien, ce pionnier des énergies renouvelables rentre dans le rang: Robert Horbaty, infatigable éclaireur de l'éolien suisse, remet la direction de Suisse Eole à Reto Rigassi, avec la bénédiction du comité.

Robert a été le moteur de la fondation de Suisse Eole, en 1998. Et il l'est resté jusqu'à ce jour: qui a mis en place le réseau sur lequel s'appuie l'association, et qui réunit pratiquement tous les acteurs de la branche? Qui a su trouver les gens qu'il fallait pour siéger au comité et convaincre un leader politique du Jura bernois – région pionnière s'il en est – le conseiller national Walter Schmied, de prendre la tête de l'association? Qui a établi d'emblée de bonnes relations avec l'Office fédéral de l'énergie et a su les cultiver? Oui, c'est bien lui.

Mais l'engagement de Robert pour une production d'énergie à dimensions humaines – autrement dit décentralisée – en général et pour l'éolien en particulier est plus ancien. En 1985 déjà, il affirmait lors d'une conférence: «Les modes actuels de production d'énergie sont rentables aussi longtemps que l'on ne tient pas compte des coûts environnementaux qu'ils génèrent.» Loin de se complaire dans la théorie et de tirer des plans sur la comète, Robert est un lutteur, un homme de terrain, doté en plus d'un flair certain pour sentir le bon moment d'agir. Alors qu'une majorité de professionnels tenaient encore l'éolien comme un hobby pour de doux rêveurs, lui passait à l'action en construisant la première éolienne suisse raccordée au réseau à Sool, dans le Jura bâlois, avec la coopérative ADEV (Arbeitsgemeinschaft für dezentrale Energieversorgung), fondée pour l'occasion. Et en sa qualité de président du conseil d'administration d'ADEV Windkraft SA, il est le co-initiateur du projet qui a débouché sur le parc éolien citoyen de Saint-Brais (voir [l'article sur l'inauguration du parc](#)).

Il est un autre domaine dans lequel Robert est depuis longtemps un précurseur: aujourd'hui, on parle beaucoup de réseaux énergétiques intelligents (smart grids, prosummateurs). Un principe que Robert avait déjà exposé en détail à l'occasion d'un séminaire en 1985: «Nous essayons de mettre sur pied une collaboration étroite entre distributeurs et consommateurs, nous investissons dans des installations de production décentralisées qui injectent de l'électricité sur le réseau public. Ce réseau intégré est appelé à remplacer le réseau à sens unique que nous connaissons actuellement en le complétant par un réseau bidirectionnel superposé. Dans ce système, le réseau actuel joue le rôle d'un bassin de compensation. Il prend en charge l'électricité produite de façon décentralisée et assure la répartition entre producteurs et consommateurs. En principe, tout consommateur peut aussi être un producteur. Le citoyen peut ainsi jouer un rôle actif dans un approvisionnement en énergie écologique.» Ce sera son nouveau défi: concrétiser la mise en œuvre des réseaux intelligents, cette solution d'avenir.

Suisse Eole pourra toujours compter sur le savoir-faire et la créativité de Robert, qui poursuivra ses activités à la tête du programme de recherche de l'OFEN sur l'énergie éolienne et continuera de participer à des comités internationaux d'échange de savoirs sur des thèmes comme l'éolien en climat froid ou l'acceptation par les citoyens. En un mot, il s'est toujours engagé pour un avenir énergétique durable et nous ne nous laissera heureusement pas tomber! Pas au moment où le concept de cité de l'énergie, qu'il a contribué à développer, commence à faire école en Chine...

Cher Robert, un immense merci pour tout ce que tu as accompli!

Reto Rigassi et Bernard Gutknecht

Congrès de Suisse Eole et Pro Natura: demandez le programme!

Produire du courant vert ou conserver une nature intacte? Le congrès organisé en commun par Pro Natura et Suisse Eole, le 31 août 2010, illustre l'ambition des deux associations: un approvisionnement énergétique durable tenant compte de la protection de la nature.

La manifestation, qui aura lieu au Rathaus de Berne, tentera de montrer que l'on peut très bien résoudre les conflits d'intérêt entre

la protection de la nature et des paysages d'une part et la production d'énergie éolienne d'autre part, pour autant que l'on fasse preuve de respect envers ses partenaires. Les échanges entre les acteurs de l'éolien et les organisations environnementales doivent être soutenus afin de renforcer la confiance et l'acceptation mutuelle.

● [Programme et inscription](#)

C'est possible, il suffit de le vouloir: 100% de renouvelables d'ici 2050

L'UE pourrait compter à 100% sur les énergies renouvelables pour son approvisionnement énergétique, sa production de froid et de chaleur et ses transports. Dans un rapport intitulé «RE-thinking 2050», le Conseil européen des énergies renouvelables (European Renewable Energy Council, EREC) décrit la stratégie pour y parvenir. Les moyens techniques existent; ce qui manque encore, c'est la volonté. Des politiques, des entreprises et du public. Pourtant, l'option «100% durable» offre non seulement sécurité d'approvisionnement et réduction des émissions mais aussi emplois d'avenir. Arthouros Zervos, le président de l'EREC, en est convaincu: «Dans une société fonctionnant à 100% avec des énergies renouvelables, les bénéfices, tant économiques que sociaux, dépassent de loin les coûts.»

Les objectifs de la Suisse sont nettement plus timides. Une étude commandée par des organisations environnementales associées aux cantons de Genève et Bâle-Ville et aux Services industriels

de Berne a comparé les investissements dans les grandes centrales électriques et ceux qui sont consentis dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle part du principe qu'en 2035, il manquera à la Suisse entre 25 et 30 TWh d'électricité si l'on ne fait pas le nécessaire. Résultat: à cette date, les mesures d'efficacité énergétique et les énergies renouvelables peuvent assurer l'approvisionnement aussi bien que de nouvelles grandes centrales. Cette option aurait de multiples avantages en termes d'économie, d'emploi, d'environnement et de risques. La concrétisation de ce scénario pourrait s'appuyer sur une taxe sur l'électricité, un soutien financier et des mesures d'accompagnement.

● Etude RE-thinking 2050

● Etude sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables: une alternative rentable aux grandes centrales

A propos ...

Qui paye le démontage d'une éolienne?

Le démontage des éoliennes en fin de vie ne pose pas de problème particulier sur les sites qui continuent d'être exploités. Mais qu'en est-il si l'exploitant fait faillite?

La planification prend en compte la durée de vie complète d'une installation. Le démontage et le recyclage des anciennes éoliennes sont des aspects pris en considération lors de la délivrance d'un permis de construire. L'exploitant doit payer pendant toute la durée de vie des contributions au démontage couvrant les coûts estimés. Ces sommes sont relativement faibles car le recyclage des matériaux, en particulier l'acier et le cuivre, dégage des revenus non négligeables.

Il n'y a pas lieu de se soucier de la sécurité des sommes en jeu. Premièrement, les réserves constituées doivent être versées sur un compte à l'abri de la faillite. Deuxièmement, des outils toujours plus précis permettent de calculer le produit d'une éolienne durant toute sa durée de vie. Les investissements dans les parcs éoliens sont des placements sûrs. Par ailleurs, la plupart des compagnies d'électricité sont en mains des pouvoirs publics, d'où une sécurité d'investissement supplémentaire.

A noter dans l'agenda

31.8.2010 L'éolien, c'est tout naturel. Infos et inscription

Tous les autres rendez-vous figurent à [l'agenda](#) sur le site de Suisse-Eole.

Impressum

éole-info est envoyé par courriel trois fois par an aux membres de Suisse Eole et aux personnes intéressées.

S'abonner gratuitement et télécharger les anciens numéros

Anciens numéros: [Archives](#)

Editeur: Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. www.suisse-eole.ch.

Rédaction et mise en page: ideja, Bâle, tél. 061 333 23 02, vent@ideja.ch. En collaboration avec Adequa Communication, La Chaux-de-Fonds.

Photos: page 1: Juvent SA; page 2: Suisse Eole, mis à disposition par L. Favre; page 3: Juvent SA, Alpiq; page 4: TLFWA, Bernard Gutknecht; page 5: Bernard Gutknecht, Le Quotidien Jurassien, mis à disposition; page 7: mis à disposition par R. Horbaty

© 2010 Suisse Eole. Tous droits réservés.



Give Europe a breath of fresh air

Europe possesses an energy source which could power it seven times over: the wind. European companies are world leaders in wind power, generating thousands of jobs. Wind energy reduces Europe's dependence, and spending, on imported fossil fuels. It lowers electricity prices and emits no CO₂.

Over the next 12 years, Europe must build new power capacity equal to half the current total. We must use this opportunity to construct a modern power system that meets the challenges of the 21st century.

Give Europe a breath of fresh air by adopting a wind turbine at
www.ewea.org/freshair

Breath
of **FRESH AIR**
www.ewea.org/freshair